ANNFXF 2

Modèle de formulaire pour la déclaration en vue d'une publication sur le site internet de chaque commune

Déclaration faite en exécution de l'article 7, § 2, de l'ordonnance conjointe du 14 décembre 2017 à la Région de Bruxelles-Capitale et à la Commission communautaire commune sur la transparence des rémunérations et avantages des mandataires publics bruxellois.

Arrêté d'exécution du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale du 4 octobre 2018 portant exécution de l'article 7 de l'ordonnance conjointe à la Région de Bruxelles-Capitale et à la Commission communautaire commune du 14 décembre 2017 sur la transparence des rémunérations et avantages des mandataires publics bruxellois.

Nom:	HARICHE
Prénom :	Faouzia
Numéro national :	
Adresse :	

1. Liste des mandats, fonctions et fonctions dérivées visées aux articles 2 et 3 (énumération) 1

1 y compris pour ceux pour lesquels un congé politique a été obtenu

MANIDATE 2020
MANDATS 2020
Echevine Ville de Bruxelles
LES CUISINES BRUXELLOISES – association de droit public : Vice-présidente
BRAVVO (Bruxelles avance/Brussel Vooruit) asbl : administratrice jusqu'au 21/11/19 , ensuite Présidente
CPEONS (Conseil des pouvoirs Organisateurs de l'enseignement officiel neutre subventionné) asbl : Vice-
présidente
CHU Brugmann : membre de l'Assemblé générale
CECP (Conseil de l'enseignement des communes et des provinces) asbl : membre du bureau
CHU de Bruxelles : membre de l'AG
IRIS (Interhospitalière régionale des Infrastructures de Soins) Faîtière : administratrice
MAISONS DE QUARTIER – association de droit public : administratrice
SERVICE D'AIDE AUX SENIORS asbl : administratrice
SIBELGA – Intercommunale - Présidente
INTERFIN – Intercommunale – membre du Bureau
FONCTIONS (1 y compris celles pour lesquelles un congé politique a été obtenu) - 2020
<u> </u>
Par fonction, on entend l'occupation d'un emploi, l'exercice d'une mission ou la fourniture de prestations de
travail, sous la forme d'un contrat de travail salarié ou assimilé, d'un arrêté, d'une convention ou d'un
contrat de services, au sein d'une structure ou d'un organisme soumis à la législation sur les marchés publics.
<u> </u>
Néant

FONCTIONS DÉRIVÉES - 2020
On entend par "fonction dérivée "toute fonction exercée de droit par un mandataire public visé à l'article 2 en raison de son mandat électif ou exécutif, d'un mandat pour lequel il a été désigné au sein d'une instance internationale, d'un organisme public fédéral, communautaire, régional, bicommunautaire ou local, d'une fondation ou de tout autre organisme privé, public ou mixte dont un ou plusieurs administrateurs sont nommés par le Gouvernement et/ou le Collège réuni, ou encore d'un mandat ou d'une fonction au sein de toute autre structure soumise à la législation sur les marchés publics.
SOBRU asbl : Présidente (en qualité d'Echevine du Personnel)
JEUNESSE A BRUXELLES asbl : Présidente (en qualité d'Echevine de la Jeunesse)
BAPA BXL asbl : Présidente (en qualité d'Echevine de la Jeunesse en charge de la cohésion sociale)
WERK CENTRALE DE L'EMPLOI : Vice-Présidente (en qualité d'Echevine de l'Instruction publique)
COMMISSION COMMUNALE DE L'ACCUEIL : Présidente (en qualité d'Echevine de la Jeunesse)
BNO (Brussels Network Operations) - société coopérative (de droit privé), employeur de la totalité du personnel actif dans le groupe Sibelga – Présidente (nommée par l'AG le 08/06/2021) (en qualité de Présidente de Sibelga)
Publi-T (Holding public pour le réseau de transportd'électricité en Belgique) - administratrice (en qualité de Présidente de Sibelga) (nommée par l'AG le 08/12/2020)

2. **Rémunérations et avantages** de toute nature ² qui découlent des **mandats** visés aux tirets 1er à 5 ³ et 7 de l'article 3, § 1er, alinéa 2, des **fonctions dérivées de ces mandats** visées au 6ème tiret de l'article 3, § 1er, alinéa 2 ⁴, **accompagnées des fiches fiscales**

RÉMUNÉRATIONS 2020	MONTANTS 2020
 3 Il s'agit du montant brut en euros de toutes les rémunérations, indemnités, en ce compris les indemnités pour fonctions spéciales, traitements ou jetons de présence et avantages de toute nature découlant de l'exercice : 1. d'un mandat électif européen, fédéral, communautaire, régional et bicommunautaire ou communal ; 2. d'un mandat exécutif ; 3. d'un mandat au sein d'une instance internationale ; 4. d'un mandat au sein d'un organisme public fédéral, communautaire, régional, bicommunautaire ou local ; 5. d'un mandat au sein de toute autre structure publique ou privée, soumise à la législation sur les marchés publics ; 7. d'un mandat dans toute structure, publique comme privée, exercé sur désignation du Gouvernement et/ou du Collège réuni pour les y représenter. 6. d'une fonction dérivée des mandats et fonctions précités, élective ou non⁽⁴⁾ 	Montant brut en euros pour 2020 selon fiches fiscales
Echevine Ville de Bruxelles	
(montant brut 2020 avec cotisation ONSS personnelle : 116.034,30) Rémunération exprimée en brut imposable hors ATN selon fiche fiscale 2020 Arriérés relatifs à 2019	101.311,55 € 173,61 €
Les Cuisines bruxelloises Vice-pésidence – jetons de présence	3.300,00€
CHU Brugmann – jeton de présence AG + frais de déplacement	104,36 €
IRIS faîtière – jetons de présence + frais de déplacement	1.014,00 €
SIBELGA - jetons de présence	1.560,60 €
INTERFIN - jetons de présence	499,40 €
Les autres mandats et fonctions (dérivées) sont non rémunérés	
AVANTAGES DE TOUTE NATURE	MONTANTS 2020
² On entend par « avantages de toute nature », les avantages imposables en vertu du Code des impôts sur les revenus, soit les avantages imposables perçus du chef ou au titre de l'activité professionnelle.	Montant brut en euros pour 2020 selon fiches fiscales
Ville de Bruxelles – Echevin - ATN DIVERS (véhicule + GSM avec abonnement et ICT) – Total ATN relatif à des prestations 2020 : 1.540 € - la différence sera sur la fiche fiscale 2021 en régularisation	1.298.64 € (=888,64 + 410)

3. Liste des autres activités exercées à titre privé, en ce compris celles exercées en société (énumération)

AUTRES ACTIVITÉS EXERCÉES À TITRE PRIVÉ - 2020 Femmes Prévoyantes Socialistes du Brabant asbl : administratrice Parti socialiste — Fédération bruxelloise : membre du Bureau Parti socialiste — section de Bruxelles : membre du comité directeur GEFIBRUX asbl (section de bxl) : administratrice GEFEBRU asbl (fédération bruxelloise) : membre de l'Assemblée générale

4. **Rémunérations** perçues pour l'exercice d'une **fonction** visée au 5ème tiret de l'article 3, § 1er ^{5,} **et** les rémunérations ⁶ perçues pour **l'exercice d'une activité reprise sous le littera b)** ⁷ pour la période correspondant à l'exercice fiscal qui précède la déclaration ⁸

- pas de rémunérations ;
- de 1 à 499 euros bruts par mois;
- de 500 à 1000 euros bruts par mois;
- de 1001 à 5000 euros bruts par mois ;
- de 5001 à 10000 euros bruts par mois ;
- plus de 10000 euros bruts par mois, montant arrondi à la dizaine de milliers d'euros la plus proche.

RÉMUNÉRATIONS EXERCICE FONCTIONS 5ème tiret	MONTANTS 2020
⁵ Il s'agit d'une fonction au sein de toute structure, publique ou privée, soumise à la législation sur les marchés publics.	Voir catégories de revenus (supra)
Néant	
RÉMUNÉRATIONS EXERCICE ACTIVITÉS littera b)	MONTANTS 2020
⁷ autres activités exercées à titre privé, en ce compris celles exercées en société. ⁶ Tout revenu qui n'est pas perçu sur une base régulière est calculé sur une base annuelle, divisé par 12 et placé dans l'une des catégories de revenus	Voir catégories de revenus (supra)
Néant	

Fait à BRUXELLES le 22/09/2021

Nombres d'annexes : 6 fiches fiscales

Signature: Faouzia HARICHE

⁸ Seules les **catégories de revenus** suivantes, exprimées en euros bruts, sous déduction des frais professionnels fiscalement admis :